

Procès-verbal des votes
du Conseil Communal de Sanem
de la séance publique
du mardi, 19 mai 2009

date de l'annonce publique:	13 mai 2009
date de la convocation des conseillers:	13 mai 2009
début:	14h30
fin:	18h50

Présents:

M. Engel Georges, président,
Mme Asselborn-Bintz Simone, Mme Cecchetti Myriam, M. Diels Johny, M. Goelhausen Marco, M. Hertel René, M. Lorang Mike, Mme Morgenthaler Nathalie, M. Piscitelli José, Mme Reuter-Angelsberg Dagmar, Mme Reuter-Bauler Carine, M. Rings Robert, M. Schroeder Nico, Mme Speck-Braun Patricia, M. Sunnen Fred.
M. Theisen Luc, secrétaire communal.

Absent(s) excusé(s): /

Premier votant: M. Rings Robert

Mme Reuter-Bauler Carine n'a pas pris part aux votes des points 26 et 27.
Mme Cecchetti Myriam a quitté la séance après le vote du point 33.

Ordre du jour

Le collègue échevinal propose au conseil communal de délibérer relativement au point 28 après le vote du point 17.

Vote unanime

Le collègue échevinal propose au conseil communal de retirer de l'ordre du jour les points 11, 35, 36, 37, 38 et 39.

Vote unanime

1. Correspondance et Informations.
2. Evolution de la situation au site Belval.

PROJETS

3. Evacuation des eaux pluviales de la rue Salvadore Allende et la rue Michel Rodange à Belvaux (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 433.000,-€ (article budgétaire: 4/0733/2143/048)

Vote unanime

4. Aménagement d'un abri bus dans la rue de Sanem à Ehlerange (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 26.000,-€ (article budgétaire: 4/1213/2123/003)

Vote unanime

5. Remise en état du chauffage dans la Maison Batting (A Gadder) à Belvaux (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 18.000,-€ et Crédit : 8.000,- € (article budgétaire: 3/0814/6111)

Vote unanime

6. Remise en état du chauffage dans la maison 108 de la route d'Esch à Belvaux (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 16.000,-€ (article budgétaire: 4/0125/2123/003)

Vote unanime

7. Installation d'une nouvelle chaudière dans la « Nouvelle Ecole » à Sanem (projet définitif détaillé). Devis estimatif et Crédit: 24.000,-€ (article budgétaire: 4/0420/2123/038)

Vote unanime

8. Remise en état du chauffage du centre culturel (salle de musique et centre de secours) dans la rue du Stade à Belvaux (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 25.000,-€ (article budgétaire: 4/0812/2123/014)

Vote unanime

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

9. Approbation d'un acte notarié de cession à titre gratuit avec la société « Val Fleuri » concernant la cession de diverses parcelles de terrain (no cad. 1317/4238, lieu-dit « Domaine des Aulnes », place, contenance 43 centiares ; no cad. 1321/4240, lieu-dit « Rue d'Esch », place, contenance 15 ares 73 centiares ; no cad. 1321/4249, lieu-dit « Domaine des Aulnes », chemin d'exploitation, contenance 44 ares 21 centiares ; no cad. 1325/4845, lieu-dit « Domaine des Aulnes », place verte ; contenance 46 ares 75 centiares ; no cad. 1385/4587, lieu-dit « Domaine des Aulnes », place, contenance 44 centiares ; no cad. 1385/4588, lieu-dit « Domaine des Aulnes », chemin d'exploitation, contenance 47 ares 77 centiares ; no cad. 1391/4585 ; lieu-dit « Domaine des Aulnes », place, contenance 1 are 11 centiares, section A de Sanem) sises à Sanem.

Vote unanime

FINANCES

10. Subsidés à accorder à diverses sociétés.

Nom	Objet	Montant demandé	Montant accordé
D'Bréifdréieschgewerkschaft	100 ^{ème} anniversaire		100,00
Aide aux enfants handicapés du Grand-Duché	subside		125,00
Bus 34 asbl	Livre « De Minettstram freier an haut »		Acheter 15 livres
Fondation Letzebuerger Blannevereenegung	subside		75,00
Hellef fir de Puppelchen	Matériel thérapeutique maison Differdange		¼ de 9.000,00 = 2.250,00
Landjugend Zenter asbl	35 ^{ème} Landjugenddag 21 mai 2009		0,00
APEMH	subside		125,00

Lux Rollers	subside		75,00
Uelzecht Chorale Municipale Esch/A.	Concert du 27 et 28 mars 2009		0,00
Initiative Luxembourg sans OGM	Subside extraordinaire journée du 22 mars 2009		400,00

Vote unanime

CONVENTIONS

11. Approbation d'une convention avec l'asbl City-Management Sud Esch-Belval-Sanem.

Retiré de l'ordre du jour

12. Approbation d'un avenant à la convention de la Maison Relais pour Enfants avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration.

Vote unanime

MOTIONS

13. Approbation d'une motion adoptée par le 2^{ième} Conseil Communal Transfrontalier en date du 27 mars 2009.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

MOTION

adoptée par le 2ème Conseil Communal Transfrontalier
en date du vendredi 27 mars 2009


Le 2ème Conseil Communal Transfrontalier

- réunissant les conseils municipaux des villes et communes d'Audun-le-Tiche, d'Aumetz, de Boulange, d'Ottange, de Rédinge, de Russange, de Thil et de Villerupt, composant la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette, du côté français, et des villes et communes d'Esch-sur-Alzette, de Mondercange, de Sanem et de Schiffange, du côté luxembourgeois ;
- saluant les conclusions du 1^{er} Conseil communal transfrontalier en date du 5 juin 2008 ;
- rappelant les termes de la motion adoptée à l'issue de ce premier conseil communal transfrontalier ;
- soulignant l'importance des collectivités territoriales et leur coopération transfrontalière dans le processus de développement de l'Union européenne ;
- soutient la création d'une commission permanente (1 représentant par commune et 4 pour la CCPHVA) en charge du suivi des conclusions prises par le Conseil communal transfrontalier et l'organisation des réunions ainsi que la création de groupes de travail thématiques ;
- rappelle l'importance de l'implantation de l'Université du Luxembourg sur le site de Belval pour le développement des communes limitrophes luxembourgeoises et françaises ;
- estime que les projets de création de logement pour étudiants doivent être harmonisés afin de pouvoir accueillir un grand nombre d'étudiants sur le territoire ;
- appelle à une discussion élargie sur les orientations du PLH de la CCPHVA et les orientations des PAG des communes luxembourgeoises ;
- considère qu'il y a lieu de soutenir le projet « Tram Sud » en vue d'une meilleure offre du transport en commun et de l'intégrer dans un contexte transfrontalier ;
- propose la mise en place d'un « City-Bus Transfrontalier » reliant les communes françaises et luxembourgeoises ;
- soutient la réalisation rapide d'un « Groupement européen de coopération territoriale (GECT) », selon le règlement no. 1082/2006 du Parlement Européen et du Conseil européen, sous condition que l'initiative et l'autonomie des communes soient respectées ;
- soutient le dépôt du dossier, par la CCPHVA, du dossier 'ECO CITE' dans le cadre de l'appel à projets du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et ainsi confirmer la volonté de réaliser, sur ce territoire transfrontalier, une éco agglomération transfrontalière ;
- sollicite une mobilisation des crédits du Contrat de Projets Etat-Région de Lorraine, de l'Etat Luxembourgeois, de l'Union Européenne pour financer les projets portés par les collectivités locales qui concourent au renforcement du développement structurel de notre agglomération transfrontalière ;
- propose que des cofinancements transfrontaliers ou des participations unilatérales d'un territoire vers l'autre soient encouragés afin d'aider au financement de projets dont les effets sont appréciables par les communes n'assurant pas nécessairement les charges de gestion afférentes.

Russange, le 27 mars 2009

Vote(s) positif(s) : 8	Vote(s) négatif(s) : 1	Abstention(s) : 6
Asselborn-Bintz Simone, Cecchetti Myriam, Engel Georges, Goelhausen Marco, Hertel René, Piscitelli José, Reuter-Angelsberg Dagmar, Rings Robert,	Schroeder Nico	Diels Johny, Lorang Mike, Morgenthaler Nathalie, Reuter-Bauler Carine, Speck-Braun Patricia, Sunnen Fred

14. Approbation d'une motion de solidarité adoptée par le 2^{ème} Conseil Communal Transfrontalier en date du 27 mars 2009.



COMMUNE DE SANEM
COURRIER ENTRE LE

01 AVR. 2009

MOTION DE SOLIDARITÉ

Le Conseil Communal Transfrontalier

siégeant à Russange (F), en date du vendredi, 27 mars 2009 et réunissant les conseillers municipaux des villes et communes d'Audun-le-Tiche, d'Aumetz, de Boulange, d'Ottange, de Rédange, de Russange, de Thil et de Villerupt, composant la Communauté de Communes Pays Haut/Val d'Alzette, du côté français, et des villes et communes d'Esch-sur-Alzette, de Mondercange, de Sanem et de Schifflange, du côté luxembourgeois ;

- se montre profondément préoccupé par la gravité de la crise financière et économique, qui touche l'ensemble de la société civile et dont les répercussions risquent d'ébranler jusque dans ses fondements la cohésion économique et sociale;
- s'inquiète de la recrudescence du chômage et de la fragilisation de la protection sociale, conséquences inhérentes à la crise actuelle, qui risque de persister voire de s'intensifier encore davantage;
- tient à se solidariser avec les salariés qui ont perdu ou risquent de perdre leur emploi et qui, avec leurs familles, subissent de plein fouet les aléas de cette crise, sans en être responsable et sans qu'ils soient en mesure de s'en défendre;
- invite les Gouvernements français et luxembourgeois à assurer prioritairement le maintien dans l'emploi ainsi que la protection sociale des salariés en difficulté et à amplifier leurs efforts, essentiellement au niveau de l'Union européenne, pour endiguer les fermetures d'entreprises et les suppressions d'emplois;
- demande à l'Union européenne de parler d'une seule et même voix à travers ses membres présents au prochain G20 et d'agir, dans le respect de ce qu'il est convenu d'appeler la méthode communautaire, en faveur d'un accord politique non seulement sur les mesures financières et économiques, mais également sur des actions fortes et percutantes en matière de création et de maintien d'emplois ainsi que de protection sociale, sachant que des centaines de milliers de salariés risquent de se voir confrontés au chômage, à l'exclusion sociale et à la paupérisation dans les mois venir;
- désapprouve la façon de procéder ignominieuse de certaines entreprises, établies de longue date, qui, sans subir des contraintes économiques ou financières réelles, essayent de profiter de la crise actuelle pour délocaliser leurs unités de production, uniquement en vue d'augmenter les bénéfices de leurs propriétaires;
- estime qu'il y a lieu de citer, en tant que cas exemplaire mais nullement singulier, l'entreprise Villeroy & Boch, qui vient de prouver que ces pratiques sont bel et bien réelles et qui plonge dans le désarroi quelques 230 salariés dont le licenciement est imminent;
- demande aux Gouvernements français et luxembourgeois d'agir au niveau de l'Union européenne pour améliorer la transparence des marchés financiers, de freiner la spéculation immodérée et de renforcer les contrôles des marchés de capitaux afin d'aligner, à l'image du Grand-Duché, toutes les places financières sur les critères de l'OCDE ;
- invite les Gouvernements français et luxembourgeois à soutenir la création d'un Pacte social européen pour l'emploi, tel qu'il a été proposé par le Parlement européen.

Russange, le 27 mars 2009

Vote(s) positif(s): 15	Vote(s) négatif(s): 0	Abstention(s) :0
Asselborn-Bintz Simone, Cecchetti Myriam, Diels Johny, Engel Georges, Goelhausen		

Marco, Hertel René, Lorang Mike, Morgenthaler Nathalie, Piscitelli José, Reuter-Angelsberg Dagmar, Reuter-Bauler Carine, Rings Robert, Schroeder Nico, Speck-Braun Patricia, Sunnen Fred		
--	--	--

ENSEIGNEMENT

15. Modification de la délibération du conseil communal du 9 février 2009, point 20a, portant sur l'identification des « écoles » (structures administratives et gestionnaires dans le cadre des dispositions législatives portant organisation de l'enseignement fondamental).

Nom et adresse d'identification de l'entité "école"	Bâtiments(s) scolaire(s) appartenant à l'entité "école" (Adresse(s), n° téléphone, fax, e-mail)
<p>école « Commune de Sanem » Belvaux-Poste B.P. 67 L-4401 BELVAUX Téléphone : 59 30 75-28 /-35 Fax : 59 30 75-94 E-mail : coco@ecoles-sanem.lu steve.reuter@ac.sanem.lu michelle.bour@ac.sanem.lu</p>	<p><u>1. bâtiment scolaire Belvaux-Poste</u> L-4477 BELVAUX, rue de la poste 1 Téléphone : 59 26 25 Fax : 59 26 25 E-mail : bep@ecoles-sanem.lu</p>
<p>école « Commune de Sanem » Chemin Rouge B.P. 67 L-4401 BELVAUX Téléphone : 59 30 75-28 /-35 Fax : 59 30 75-94 E-mail : coco@ecoles-sanem.lu steve.reuter@ac.sanem.lu michelle.bour@ac.sanem.lu</p>	<p><u>1. bâtiment scolaire Chemin Rouge</u> L-4480 BELVAUX, Chemin Rouge 61 Téléphone : 59 46 83 / 26 59 11 99 (pavillon) Fax : 59 46 83 E-mail : chr@ecoles-sanem.lu</p>
<p>école « Commune de Sanem » Soleuvre 2000 B.P. 67 L-4401 BELVAUX Téléphone : 59 30 75-28 /-35 Fax : 59 30 75-94 E-mail : coco@ecoles-sanem.lu steve.reuter@ac.sanem.lu michelle.bour@ac.sanem.lu</p>	<p><u>1. bâtiment scolaire Soleuvre-Centre</u> L-4463 SOLEUVRE, rue Prince Jean 12 Téléphone : 26 59 01 70 Fax : ./. E-mail : zolwer2000.soleuvre@ecole.lu</p>
	<p><u>2. bâtiment scolaire Soleuvre 2000</u> L-4418 SOLEUVRE, rue de Belvaux 45 Téléphone : 59 40 05 Fax : 59 40 05 E-mail : sol@ecoles-sanem.lu</p>
	<p><u>3. bâtiment scolaire Centre Thérapeutique « La Passerelle » (Fondation Kannerschlass)</u> L-4434 SOLEUVRE, rue Winston Churchill 12 Téléphone : 59 20 14-1 Fax : 59 20 14-57 E-mail : la.passerelle@kannerschlass.lu</p>
<p>école « Commune de Sanem » Scheuerhof B.P. 67 L-4401 BELVAUX</p>	<p><u>1. bâtiment scolaire Scheuerhof</u> L-4492 SOLEUVRE, rue Scheuerhof 3 Téléphone : 59 30 26-1 / 59 41 73 (pavillon) Fax : 59 30 26 - 20</p>

<p>Téléphone : 59 30 75-28 /-35 Fax : 59 30 75-94 E-mail : coco@ecoles-sanem.lu steve.reuter@ac.sanem.lu michelle.bour@ac.sanem.lu</p>	<p>E-mail : sch@ecoles-sanem.lu</p>
<p>école « Commune de Sanem » Sanem B.P. 67 L-4401 BELVAUX Téléphone : 59 30 75-28 /-35 Fax : 59 30 75-94 E-mail : coco@ecoles-sanem.lu steve.reuter@ac.sanem.lu michelle.bour@ac.sanem.lu</p>	<p><u>1. bâtiment scolaire Sanem</u> L-4990 SANEM, rue de Niederkorn 33 & 37 Téléphone : 59 15 29 (ancien bâtiment) / 59 42 98 (nouveau bâtiment) / 59 54 88 (pavillon) Fax : 59 15 29 (ancien bâtiment) / 59 42 98 (nouveau bâtiment) / 59 54 88 (pavillon) E-mail : san@ecoles-sanem.lu</p>
<p>école « Commune de Sanem » Ehlerange B.P. 67 L-4401 BELVAUX Téléphone : 59 30 75-28 /-35 Fax : 59 30 75-94 E-mail : coco@ecoles-sanem.lu steve.reuter@ac.sanem.lu michelle.bour@ac.sanem.lu</p>	<p><u>1. bâtiment scolaire Ehlerange</u> L-4381 EHLERANGE, rue de Mondercange 15a Téléphone : 55 68 34 Fax : 55 68 34 E-mail : ehl@ecoles-sanem.lu</p>
<p>école « Commune de Sanem » Belval B.P. 67 L-4401 BELVAUX Téléphone : 59 30 75-28 /-35 Fax : 59 30 75-94 E-mail : coco@ecoles-sanem.lu steve.reuter@ac.sanem.lu michelle.bour@ac.sanem.lu</p>	<p><u>1. bâtiment scolaire Belval (construction future)</u> L-..... BELVAUX, rue (friches Belval) Téléphone : ./. Fax : ./. E-mail : ./.</p>

Vote unanime

16. Approbation du Projet d'Organisation Scolaire de la Commune de Sanem pour l'année scolaire 2009/2010 (version du 13 mai 2009).

Vote unanime

PERSONNEL - ADMINISTRATION

17. Création d'un poste d'employé privé (employé communal carrière D) à plein temps, sous contrat de travail à durée déterminée pour la durée de 12 mois.

Vote unanime

DIVERS

18. Modification du règlement de circulation de la Commune de Sanem.

Pas de modification à approuver

19. Approbation de règlements d'urgence pris par le collège échevinal.

19.A. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation concernant les travaux de remise en état de la locomotive sise au coin de la rue de la Poste – rue des Alliés à Belvaux pris d'urgence par le collège échevinal dans sa séance du 2 avril 2009.

19.B. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation concernant les travaux de pose de canalisation dans la rue JF. Kennedy, l'Avenue 2000, la rue d'Esch et la rue de la Croix à Soleuvre pris d'urgence par le collège échevinal dans sa séance du 2 avril 2009.

Vote unanime

20. Approbation du décompte 2008 de l'asbl Jugendtreff Saba.

Vote unanime

21. Approbation du budget 2009 de l'asbl Jugendtreff Saba.

Vote unanime

22. Modification de la composition des commissions consultatives.

Commission du 3^{ème} Âge :

- démission de M. Jean-François Védie comme membre effectif
- nomination de M. Gaston Wietor, Sanem, 14, rue des Peupliers, comme membre effectif

Commission des Finances :

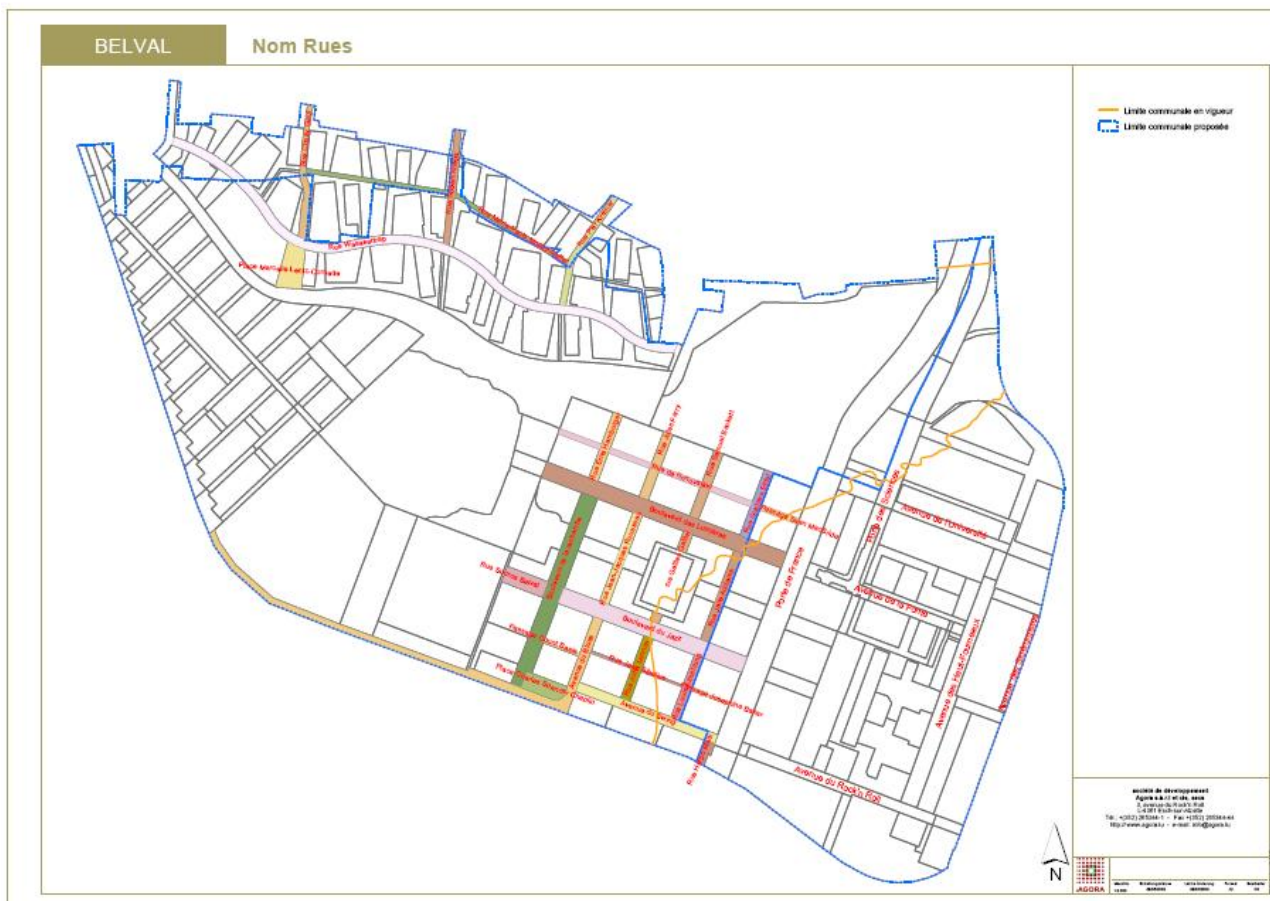
- démission de M. Jean-Marc Hoffmann comme membre effectif
- nomination de M. Albert Menghi, Sanem, 69, rue Ermesinde, comme membre effectif
- nomination de M. Johny Reuter, Sanem, 8, rue de Niederkorn, comme membre suppléant

Vote unanime

23. Statuts:
- Spuerverein Minettsdeep Bieles

Prise de connaissance

24. Dénomination de rues.



Quartier Belval-Nord :

- « rue Waassertrap »
- « rue Charly Gaul »
- « rue Robert Krieps »
- « rue Pir Kremer »
- « rue Marie-Paule Molitor-Peffer »
- « Place Marcelle Lentz-Cornette »



Quartier Square-Mile :

- « Boulevard des Lumières »*¹

PERSONNEL - ADMINISTRATION

26. Nomination définitive de la dame GREVEN Manon au poste de rédacteur au secrétariat communal à partir du 01.04.2009.

Est nommé(e):
Greven Manon

27. Nomination provisoire d'un ingénieur-technicien m/f sous le statut du fonctionnaire communal.

Est nommé(e):
Mme Faber Isabelle

PERSONNEL - CIPA

28. Création de deux postes à plein temps au CIPA de Soleuvre, sous le statut de salarié (anciennement ouvrier), bénéficiant du contrat collectif du secteur d'aide et de soins (SAS), carrière OU3.

Vote unanime

29. Nomination d'un responsable m/f du département « SOINS » du CIPA de Soleuvre.

Est nommé(e):
Mme Vinandy-Wuilmart Florence

30. Nomination d'un aide-soignant m/f au CIPA de Soleuvre, à plein-temps et à durée indéterminée, sous le statut de salarié (anciennement employé privé) bénéficiant du contrat collectif du secteur d'aide et de soins (SAS), carrière PS5.

Est nommé(e):
Mme Baumgartner Natascha

31. Nomination d'un aide-soignant m/f au CIPA de Soleuvre, avec une tâche de 75% et à durée indéterminée, sous le statut de salarié (anciennement employé privé) bénéficiant du contrat collectif du secteur d'aide et de soins (SAS), carrière PS5.

Est nommé(e):
Mme Modolin Carole

32. Nomination d'un aide-soignant m/f au CIPA de Soleuvre, à mi-temps et à durée indéterminée, sous le statut de salarié (anciennement employé privé) bénéficiant du contrat collectif du secteur d'aide et de soins (SAS), carrière PS5.

Est nommé(e):
M. Krischler Laurent

33. Nomination d'un aide-soignant m/f au CIPA de Soleuvre, à mi-temps et à durée indéterminée, sous le statut de salarié (anciennement employé privé) bénéficiant du contrat collectif du secteur d'aide et de soins (SAS), carrière PS5.

Est nommé(e):
Mme Selenati-Di Monte Franca

PERSONNEL – MAISON RELAIS POUR ENFANTS

34. Augmentation de la tâche de la dame CASALI Brigitte épouse HOLCHER, aide-éducatrice à la Maison Relais Sanem, sous le statut de salarié tombant sous le champ d'application de la CCT-SAS, carrière de l'éducateur PE5(en formation), de 15 à 16 heures par semaine à partir du 1^{er} juin 2009.

Augmentation de la tâche accordée.

PERSONNEL - ENSEIGNEMENT

35. Changement de statut de la dame ANEN Kim, chargée de cours à durée indéterminée et à temps plein classée au grade E2, du statut de salarié (anciennement employé privé) au statut de l'employé communal, carrière de l'éducatrice graduée à partir du 1^{er} juin 2009.

Retiré de l'ordre du jour

36. Changement de statut de la dame BRITZ Stéphanie, chargée de cours à durée indéterminée et à temps plein classée au grade E2, du statut de salarié (anciennement employé privé) au statut de l'employé communal, carrière de l'éducatrice graduée à partir du 1^{er} juin 2009.

Retiré de l'ordre du jour

37. Changement de statut de la dame SATIRI Deborah épouse SALUCCI, chargée de cours à durée indéterminée et à temps plein classée au grade E2, du statut de salarié (anciennement employé privé) au statut de l'employé communal, carrière de l'éducatrice diplômée à partir du 1^{er} juin 2009.

Retiré de l'ordre du jour

38. Changement de statut de la dame SCHWIRTZ Carole épouse EWEN, chargée de cours à durée indéterminée et à temps plein classée au grade E2, du statut de salarié (anciennement employé privé) au statut de l'employé communal, carrière de l'éducatrice diplômée à partir du 1^{er} juin 2009.

Retiré de l'ordre du jour

39. Changement de statut de la dame WILHELM Patricia, chargée de cours à durée indéterminée et à temps plein classée au grade E2, du statut de salarié (anciennement employé privé) au statut de l'employé communal, carrière de l'éducatrice graduée à partir du 1^{er} juin 2009.

Retiré de l'ordre du jour

40. Nomination à durée indéterminée de la dame FELLER Ghislaine au poste de chargée de cours de l'enseignement préscolaire avec une tâche de 25/26 à partir du 1^{er} juin 2009.

Est nommé(e):
Mme Feller Ghislaine

41. Approbation de la demande de la dame GENGLER Pascale, institutrice de l'éducation préscolaire, pour annuler son congé à mi-temps à partir de la rentrée scolaire 2009/2010.

Annulation du congé à mi-temps accordée.

42. Approbation de la demande de la dame WALISCH-ALLAR Peggy, institutrice de l'enseignement primaire, pour annuler son congé pour travail à mi-temps à partir de la rentrée scolaire 2009/2010.

Annulation du congé pour travail à mi-temps accordée.

43. Approbation de la demande de la dame KLENSCH Nadine, institutrice de l'enseignement primaire, pour augmenter sa tâche à 100% à partir de la rentrée scolaire 2009/2010.

Augmentation de la tâche accordée.

44. Approbation de la demande de la dame KOSTER-FABECK Shirin, institutrice de l'enseignement primaire, pour un congé sans traitement, consécutif à son congé de maternité et son congé d'allaitement, pour la période du 7.6.2009 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2010/2011.

Congé sans traitement accordé.

Asselborn-Bintz Simone	Cecchetti Myriam	Diels Johny
Engel Georges	Goelhausen Marco	Hertel René
Morgenthaler Nathalie	Lorang Mike	Piscitelli Jos
Reuter-Angelsberg Dagmar	Reuter-Bauler Carine	Rings Robert
Schroeder Nico	Speck-Braun Patricia	Sunnen Fred